

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 19 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-neuf mars à 19 heures 06 minutes,

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Luc KOKELKA, maire.

Étaient présents : Martine BOURGEOIS – Mickaël SEJOURNÉ – Patrice PRIGENT - Jérôme LEBLOND - Renaud JAUNE – Corinne CORNUEJOLS – Samuel LEFORT – Alicia BRUYELLE - Florence JOURNET – Jean-Luc THIBERGE – Marie-Françoise DUVAL - Dorothee SELLIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Alain GARRIGOU a donné pouvoir à Martine BOURGEOIS

Secrétaire : Patrice PRIGENT

1- Approbation de la convention de l'ALFEPH relative à l'accompagnement socio-pédagogique pour le contrat d'apprentissage

Vu l'embauche de Maxence VAUVILLIERS dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en date du 3/07/2017,

Vu que ce dernier est en situation de handicap, il convient de renouveler l'accompagnement avec le Groupement d'Intérêt Public Alternance Formation Emploi des Personnes Handicapées « ALFEPH »

Après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention et tout document permettant la réalisation de l'action ci-dessus, Décide de prévoir les crédits prévisionnels au budget soit 5.137,60 € au compte 611.

2- Approbation de la convention de la CCPIF relative à la mise à disposition de leurs agents techniques

Vu la délibération 2019/014 de la CCPIF, Il convient d'autoriser en retour, Monsieur le Maire de Neauphlette à signer toute convention relative à la mise à disposition de personnel CCPIF.

Après avoir entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention et tout document permettant la réalisation de l'action ci-dessus.

Décide de prévoir les crédits au budget.

3- Approbation du Compte de Gestion

Monsieur le Maire indique que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par le Trésorier de Bonnières sur Seine et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif, qui sera soumis à l'approbation du Conseil au point suivant de l'ordre du jour.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du Trésorier de Bonnières,

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité, PREND ACTE du Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2018 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du Maire pour le même exercice.

4- Approbation du Compte Administratif

Monsieur le Maire expose à l'assemblée par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement, les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018 faisant l'objet du Compte Administratif 2018.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur Jean-Luc KOKELKA, Maire, quitte la séance pour le vote de ce Compte Administratif ;

Patrice PRIGENT désigné Président, soumet au vote ce compte administratif.

Le CONSEIL MUNICIPAL, Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du Trésorier de Bonnières,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE le Compte Administratif de l'exercice 2018 tel qu'il est annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 19 mars 2019

1 – Fonctionnement		2 – Investissement	
Recettes réalisées sur 2018	: 561.944,27 €	Recettes réalisées sur 2018	: 125.355,69 €
Dépenses réalisées sur 2018	: 545.345,29 €	Dépenses réalisées sur 2018	: 206.225,00 €
Résultat de l'exercice de	: + 16.598,98€	Résultat de l'exercice de	- 80.869,31 €
Excédent reporté 2017	+ 482.679,14 €	Affectation du résultat 2017	- 19.554,34 €
Soit un résultat cumulé de	499.278,12 €	Soit un résultat cumulé de	- 100.423,65 €
		Recettes Restes à Réaliser	: 0,00 €
		Dépenses Restes à Réaliser	: - 97.956,00 €
		Résultat Restes à Réaliser	: - 97.956,00 €

Soit un résultat de clôture de : **398.854,47 €**
Soit un résultat de clôture, avec les restes à réaliser, de : 300.898,47 €

5- Approbation des résultats

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE

- l'affectation en recettes de fonctionnement du Budget primitif 2019 (article 002) de l'excédent de fonctionnement de 300.898,47 €
- l'affectation en recettes d'investissement du Budget primitif 2019, un excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) de 198.379,65 €
- l'affectation en dépenses d'investissement du Budget Primitif 2019 (article 001) du déficit d'investissement de 100.423,65 €

Autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

6- Vote des subventions aux associations

Vu le code Général des Collectivité Territoriales et notamment son article L 2311-7 ;

Considérant les demandes formulées par les associations par courrier ou mail ;

Monsieur le Maire expose que, comme l'an passé, la Communauté de Communes des Portes de l'Île de France (CCPIF) prend à sa charge les subventions des associations sportives, mais celles-ci étant minorées, le maire propose de compenser les baisses pour ces dernières. Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité DÉCIDE D'ATTRIBUER et de verser des subventions aux associations comme suit :

ALGD	800 €
Anciens Combattants	200 €
BREPHODIAVAL	150 €
CFAIE	65 €
CLUB de l'AMITIE	350 €
COMITE DES FETES	1.600 €
FCPB	400 €
FCPE	50 €
Odyssée	150 €
POMPIERS	350 €
IEM Bailly	60 €
TOTAL Subvention	4.175 €

DIT que les crédits seront prévus au BP 2019 sur l'article comptable 6574.

7- Exposé des projets 2019

Projet du Radon : le maître d'œuvre a avancé sur une première estimation des travaux à prévoir pour

l'aménagement, les informations devraient parvenir fin de semaine prochaine.

Projet Vaurenoux : pas d'information nouvelle.

Projet logements : M. Goujon souhaite vendre sa propriété, Rue des Prés de Launay : la commune va étudier le projet de rachat avec une possibilité de création de logements.

Projet aire de lavage au service technique municipal : des différences allant jusqu'à 10.000 € entre les devis reçus. Le bac de décantation est obligatoire; cependant, la mise en place d'un aménagement spécial et un entretien régulier par les agents municipaux peuvent minorer le coût.

Les travaux de création de la fosse d'entretien peuvent être faits par les agents de la CCPIF.

9 -Avancement des achats et travaux

Pour les services techniques : achat d'une benne de compost à Flacourt et d'une motobineuse.

10-Compte-rendu de la Communauté de Communes des Portes de l'Ile de France

« Yvelines Numérique » a proposé des devis pour l'installation de 20 caméras de surveillance, sur Neauphlette ; c'est excessif : les réels besoins se situant sur deux sites. Vote d'une aide financière de 30% de la facture, plafonnée à 50 €, pour la destruction des nids de frêlons asiatiques : sur présentation de ladite facture. Le Maire propose d'accorder aux Neauphlettois la même aide, dans les mêmes conditions.

11- Compte-rendu des syndicats intercommunaux

SIVU : le bureau d'étude PPS COLLECTIVITE a été retenu pour renouveler la DSP. Une commission DSP va être créée au prochain Conseil Syndical. Véolia doit un certain métrage de travaux dans le cadre de remplacement de canalisations (hameau de la Bute à Bréval).

SIVOS : le remplacement des bouteilles d'eau par des carafes fonctionne bien. Vote budget le 8 avril

SIVSCP : vote budget le 28 mars

SICOREN : vote budget le 25 mars

SIAAR : en attente de date

SEY : en attente de date

12- Compte-rendu des commissions

Espaces verts : Elagages, préparations des massifs existants et création des nouveaux: plantation des vivaces dans 15 jours et mi-mai fleurissement été. La balayeuse a été remise en état par le personnel technique. Une formation à l'utilisation du défibrillateur est en cours de programmation

Entretien bâtiments, voiries et chemins ruraux : un tour de la commune est à prévoir pour faire le bilan des besoins voirie et panneaux de signalisation.

Communication : Le site internet est mis à jour régulièrement, il faut trouver une personne supplémentaire pour effectuer cette tâche. Le bulletin demande toujours beaucoup de temps et d'énergie : recherche de volontaires pour aider.

Culture loisirs animation : Marché du terroir, le 15 juin 2019 : contacts pris avec une quarantaine de producteurs ; réunion prévue pour rassembler les retours : 12 négatifs en raison d'activités le jour du marché, mais de nombreux retours positifs et enthousiastes. Une grande diversité de métiers sera représentée. La participation est gratuite pour les producteurs (fiche d'inscription complétée et chèque de caution pour la réservation du stand). Merci au Comité des Fêtes qui a accepté d'aider à l'organisation du projet.

Fête de la musique, le 21 juin : organisation bouclée, devis signés : animation musicale avec musicien en live, organisation d'un Karaoké, buvette et feu d'artifice. Possibilité de donner le micro à tout musicien amateur. Pique-nique sur place.

Formation au brevet de secourisme : un sondage est en cours (site WEB, bulletin)

Action sociale : La loi sur la protection des données (RGPD) oblige la mairie à revoir son plan canicule. Les personnes devront s'inscrire volontairement en mairie par l'intermédiaire de fiches distribuées dans le

bulletin. La sortie intergénérationnelle du mois de juin est en cours de préparation.

13- Compte-rendu des associations

Comité des fêtes : Loto : la salle n'a été remplie qu'à moitié, mais dans l'ensemble cela s'est bien déroulé. La fête du 14 juillet aura lieu le samedi 13 juillet.

Le CDF remercie la municipalité pour la mise en place de gravillons devant le local de stockage, ce qui permet de ne plus patauger dans la boue pendant les nombreuses allées et venues.

AGMRB : le logement double sera occupé par un couple à partir du 1^{er} avril, 3 studios simples sont actuellement en attente de locataire. Des décès et des réorientations vers des EHPAD expliquent ce nombre. Un dossier est en cours de montage auprès du département pour bénéficier de l'Aide Sociale sur quelques appartements : cela permettra à des personnes qui ne remplissent pas les conditions financières exigées de pouvoir rentrer à la MARPA.

14- Point urbanisme

Pétitionnaire	Localisation	Nature	Nature des travaux	Date de dépôt	Etat
SAEZ Grégory	18 Les graviers	DECLARATION PREALABLE	Construction d'un Carport	04/01/2019	Incomplet
CABINET ABELLO	1 rue de la Forêt	DECLARATION PREALABLE	Division	14/03/2019	En cours d'instruction
MARCIZEWSKI Marcin	Rue de Beaulieu	PERMIS DE CONSTRUIRE	Construction de deux habitations de 4 logements	03/01/2019	Dossier annulé
MARCIZEWSKI Marcin	Rue de Beaulieu	PERMIS DE CONSTRUIRE	Construction d'une maison individuelle avec garage	18/02/2019	Incomplet

Date	Objet de la demande	Terrain adresse	Entend exercer son droit de préemption
03/01/2019	Vente PERRIERE/MINARD-KNOFF	6A, rue des Prés de Launay	Non
03/01/2019	Vente PERRIERE/EVRARD-AUBERT	6B, rue des Prés de Launay	Non
17/01/2019	Vente PERRODEAU/ LE MEUR	18, route du Coignet	Non
18/02/2019	Vente PERNELLE/POTTIER	1 bis rue de la forêt	Non
21/02/2019	Vente PERRIERE/ LENORMAND GILLARD	6D, rue des Prés de Launay	Non
21/02/2019	Vente GAUTIER / GUYMARC	8, hameau de Beaulieu	Non
07/03/2019	Vente PERRIERE/OYIER FOUUDA	6E rue des Prés de Launay	Non
15/03/2019	Vente COLAS-MAZZON/CARON	4 rue de la Forêt	Non

15- Point état civil (néant)

16- Les rendez-vous

- 22/03 réception dossier mariage BEN LOULOU /PAUMMIER :
10h00 SIVU vote du CDG, CA et résultat
19h00 PCS
- 23/03 permanence Patrice + maire
- 25/03 coupure électricité Coignet-Launay
10 :00 SEVEPI (MFD et JLK)

- AG SICOREN (AB et DS)
26/03 10h30 SIVOS préparation budgétaire
Réunion de bureau CCPIF
28/03 SIVSCP vote du budget
29/03 19h00 commission finances
AG BSL à 20h30 à la salle des fêtes de SAINT-ILLIERS LE BOIS (JLT)
30/03 permanence Martine
2^{ème} trophée de la grimpe à 10h45 avec des baskets ou des chaussons d'escalade au collège de Bréval
31/03 Dead line inscription électorale pour élections Européennes
02/04 conseil communautaire CCPIF
02/04 14 h : Concours de belote à la MARPA (possibilité de manger sur place)
03/04 réunion sur épandage des boues à Boissy-Mauvoisin
04/04 AG Ingénieur'Y à Rennemoulin
06/04 permanence Mickaël et Maire
08/04 vote budget SIVOS
11/04 conseil municipal vote BP

17- Questions et informations diverses

Point gendarmerie : délinquance en baisse en 2018.

La D110 vers Boissy-Mauvoisin est dans un état déplorable, très *accidentogène*. A signaler à la CCPIF et au Département. **Prochain conseil : jeudi 11 avril 2019 à 19 heures**

Séance levée à 21h54

À NEAUPHLETTE, le 22 mars 2019.



Le Maire,

Jean-Luc KOKELKA